

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT SUR LICITATION

Suite à jugement du Tribunal Judiciaire de NIMES du 13 septembre 2023  
Sur la Commune de **CHUSCLAN** (GARD) Maison à usage d'habitation de  
185,96 m<sup>2</sup> située : 116 Chemin du Ravin « Quartier Les Combes »  
cadastrée A n° 135 pour une contenance de 13a 60ca

**SUR LA MISE A PRIX DE : 196.000 €**

(cent quatre-vingt-seize mille euros)

avec faculté de baisse du quart (soit 147.000 €), puis de moitié (soit 73.500 €)

**OUTRE LES CHARGES ET CONDITIONS DE VENTE**

Adjudication fixée à l'audience des ventes du  
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (30),  
au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du :

**JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 à 9H30**

Visite des lieux assurée par la SAS BELIN LAURENT ORTEGA & Associés,  
Commissaires de Justice à NIMES (Tél. 04.66.29.8.14)  
**Le mercredi 13 novembre 2024 de 9h00 à 10h30**

Il sera procédé à la requête de la société CIC LYONNAISE DE  
BANQUE, Société Anonyme au capital de 260.840.262 €, im-  
matriculée au RCS de LYON sous le n° B 954 507 976, dont le  
siège social est : 8 Rue de la République à LYON (69001). Ayant  
pour Avocat constitué, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL &  
ASSOCIES, Membre de l'ARPI dénommé ERGAOMNES, Avocats  
au Barreau de NIMES (30000) y demeurant : 28 Rue Ruffi -  
30000 NIMES.

A la vente aux enchères de : Sur la Commune de CHUSCLAN  
(GARD) : 5281 Chemin du Ravin. Maison à usage d'habitation  
de 185,96 m<sup>2</sup> avec jardin arboré, piscine, local technique, le tout  
cadastré Section A n° 135 pour une contenance de 13a60ca,  
composée de : - au rez-de-chaussée : cuisine, salon-salle à man-  
ger, deux chambres, cabinet de toilettes, double garage ; - au 1<sup>er</sup>

étage : deux chambres, bureau, deux salles de bains et un wc et  
combles. Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit  
au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire ir-  
révocable ou un chèque de banque à l'ordre de « Monsieur le Bâ-  
tonnier Ordre des Avocats » représentant 10 % du montant de la  
mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être  
inférieur à 3.000 €. Le cahier des charges peut être consulté au  
Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES  
(RG N° 24/00052) ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHA-  
BAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son  
Cabinet : 28 rue Ruffi - 30000 NIMES  
(www.ergaomnes-avocats.fr - www.avoventes.fr)